CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Notes de recherche

L'ouverture de l'université sur la trame urbaine : quelques exemples

Juin 2012

L'ouverture de l'université sur la trame urbaine : quelques exemples

1. Exemple de l'Université Laval

Selon le plan d'aménagement de 1952, le campus de l'Université Laval devait offrir à ses futurs usagers un environnement distinct de la ville. À cette époque, le territoire, qui deviendra l'Arrondissement de Sainte-Foy après la fusion municipale de 2002, était encore largement dominé par les activités agricoles malgré quelques secteurs habités à faible densité. Il était donc normal que le Plan d'aménagement de l'époque proposât la mise en place d'un modèle d'aménagement qui tenait peu compte de l'environnement urbain, quasi inexistant.

Carte 1. Territoire du futur l'arrondissement de Sainte-Foy en 1948

Source : http://geospatial.bibl.ulaval.ca/Donnees/Mosaique/Quebec-1948.htm

Par ailleurs, la vision de l'architecte d'alors, Édouard-Fiset, mettait l'accent sur un modèle d'urbanisation modéré dominé par de grands pavillons espacés les uns des autres. L'objectif était de créer un campus qui aurait son unicité, son propre paysage, qui se distinguerait de la ville. Pour appuyer davantage cette vision, il a été décidé de limiter et de hiérarchiser les accès au campus.

Pendant, les années suivantes, la croissance des déplacements automobiles dans le secteur de Sainte-Foy favorisa le développement d'un système de routes, de carrefours et d'autoroutes autour de l'université et la fermeture de certaines rues pour limiter le trafic de transit à travers le campus. Ces mesures contribuèrent à augmenter l'imperméabilité de la cité

universitaire, ce qui a nui par la suite à la déserte de transport en commun en plus d'accroître les distances de déplacement à pied.

En 2005 la CAMUL a proposé un plan d'aménagement de la cité universitaire pour orienter le développement du campus selon les besoins présents et futurs de la communauté universitaire. L'un des objectifs du plan a été de concilier l'héritage architectural et la vision du plan d'aménagements de 1952, en bref la personnalité unique du campus, et le désir d'augmenter la perméabilité du territoire de l'Université Laval avec son environnement urbain externe. En bref, il s'agissait de favoriser l'intégration de l'université à la ville, d'effectuer un développement respectueux de l'environnement (développement durable[1]), d'offrir un milieu de vie innovant (transport en commun) et, finalement, de faire du campus un lieu convivial où il fait bon vivre.

2. Exemple de l'Université de Bordeaux

Les objectifs sous-tendus par la CAMUL peuvent sans doute se rapprocher de ceux présentés dans le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement de l'Université de Bordeaux (2010), mais plus particulièrement en ce qui concerne l'un de ses territoires constituant, le site Talence-Pessac-Gradignal, une sorte d'enclave universitaire à l'intérieur de la ville, s'apparentant à la situation géographique de l'Université Laval. L'un des problèmes soulevés par les autorités de la cité universitaire bordelaise était le manque de perméabilité avec le tissu urbain, un élément qui nuirait selon eux à la qualité de vie sur le campus puisque celui-ci serait peu animé en dehors des heures de cours et de la période des vacances d'été. Pendant ces périodes, les étudiants-résidents seraient d'une certaine façon tenus captifs sur le campus, à l'intérieur d'un environnement relativement coupé de la ville.

La solution privilégiée par les autorités universitaires bordelaises sera d'insérer progressivement le campus dans le tissu urbain en maîtrisant les flux de véhicules par l'utilisation des modes de transport doux (marche, bicyclette, tramway), de favoriser une meilleure intégration des espaces verts, d'encourager la mixité des usages (logements, commerces de proximité, espaces piétonniers et destinés aux vélos, parcs, etc.) et de désenclaver les résidences étudiantes pour les rendre plus accessible à la ville. Il s'agit avant tout de créer un cadre de vie plus intéressant pour les utilisateurs et les employés de l'université, ce qui augmentera la qualité attractive de ce pôle universitaire.

Illustration 1. Projet d'aménagement du secteur est du site de Talence-Pessac-Gradignan de l'Université de Bordeaux.

[1] Développement durable : Tenir compte des besoins des populations actuelles sans nuire aux possibilités de développement des populations futures.

Source : Université de Bordeaux (2010), « Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement de l'Université de Bordeaux », Université de Bordeaux, p. 38.

3. Exemple de l'Université de Montréal

Un autre projet d'aménagement, celui de l'Université de Montréal, plus près de la réalité québécoise, aura pour objectif d'établir un nouveau campus sur le site d'une ancienne gare de triage dans le secteur d'Outremont à deux pas de l'université. Ce projet inspiré des principes du développement durable visera à créer un environnement d'étude qui s'intégrera dans la trame urbaine. Tout comme le projet de l'Université de Bordeaux, le projet de l'Université de Montréal misera sur les modes de transports doux, le transport en commun, la mixité des usages, l'intégration au milieu urbain environnant et la mise en valeur du secteur par l'aménagement d'espaces verts. Il permettra aussi de requalifier un secteur de la Ville de Montréal qui était vacant depuis plus années en se basant sur les principes du développement durable.

Le projet a reçu plusieurs distinctions dont un prix décerné par l'Association des architectes paysagistes du Canada (2009) et une récompense accordée par l'Institut canadien d'urbanisme (2007).

Carte 2. Plan du projet de nouveau campus de l'Université de Montréal

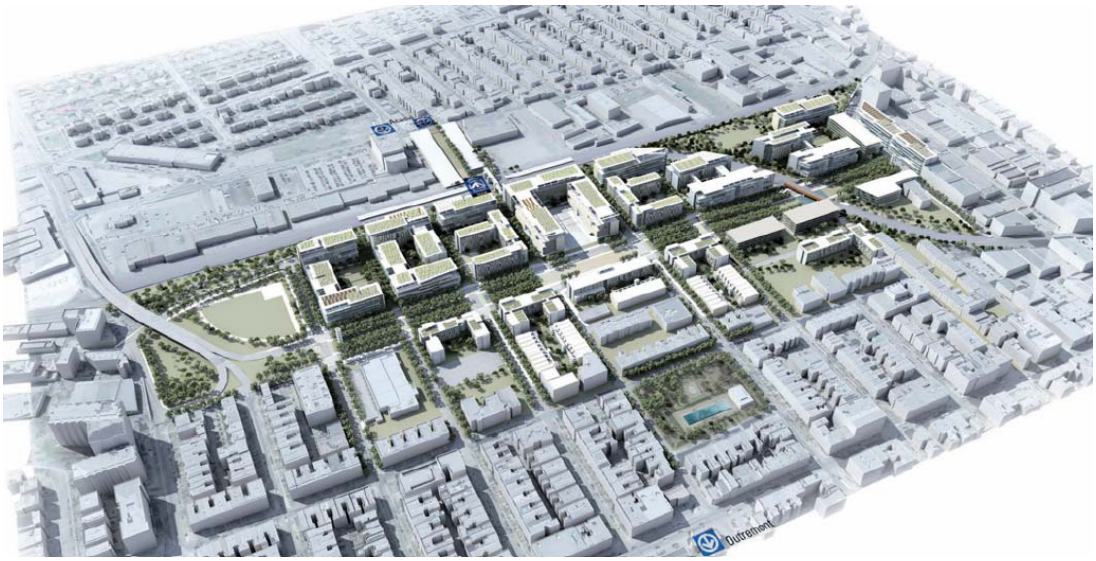

Source : Ville de Montréal (2008), « Le projet du campus universitaire d'Outremont - L'analyse municipale de faisabilité technique et financière du projet de campus et de ses abords », Bureau de gestion des grands projets, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, p. 3.

4. Exemple de l'Université de Calgary

Le Plan d'aménagement de l'Université de Calgary de 2010 présente une vision de développement qui met l'accent sur l'utilisation du transport collectif et des modes de transport alternatifs (vélos et marche), au détriment de l'automobile, pour accéder à l'université. À ce sujet, l'Université de Calgary bénéficie d'une déserte de train léger sur l'autoroute voisine à l'est qui permet de réduire l'utilisation de l'automobile par les usagers du campus. Le plan propose aussi de favoriser la densification du campus et l'ouverture de la cité universitaire sur les quartiers adjacents par la création de nouvelles connexions, principalement des pistes cyclables et des zones piétonnières, afin de favoriser l'utilisation des modes de transport alternatifs. Plusieurs mesures de ce plan s'inscrivent à l'intérieur de l'idée de développement durable.

Carte 3. Plan de l'Université de Calgary en 2010

Source : University of Calgary (2010), « Campus Master Plan Report », p. 10.

Bibliographie

Université de Bordeaux (2010), « Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement de l'Université de Bordeaux ».
http://www.univ-bordeaux.fr/sdia.pdf

University of Calgary (2010), « Campus Master Plan Report ».
https://webdisk.ucalgary.ca/~lejunnil/public_html/CMP.FINAL.5April2010.pdf

Université Laval (2005), **«** Plan directeur d'aménagement et de développement ».
http://www.cameo.ulaval.ca/fileadmin/documents/Plan_directeur.pdf

Université de Montréal (2005), « Site Outremont - Pour un développement urbain exemplaire ».
http://www.ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P16/3h.pdf

Ville de Montréal (2008), « Le projet du campus universitaire d'Outremont - L'analyse municipale de faisabilité technique et financière du projet de campus et de ses abords », Bureau de gestion des grands projets, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
http://www.umontreal.ca/grandsprojets/documents/outremont/Rapport_analyses_techniques_financieres.pdf

ANNEXE 1 – Les quatre modèles de classification des universités retenus dans ce document, avec leurs délimitations.

1.1 Modèle d'universités se confondant avec la trame urbaine

Exemple : Deux principaux campus de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

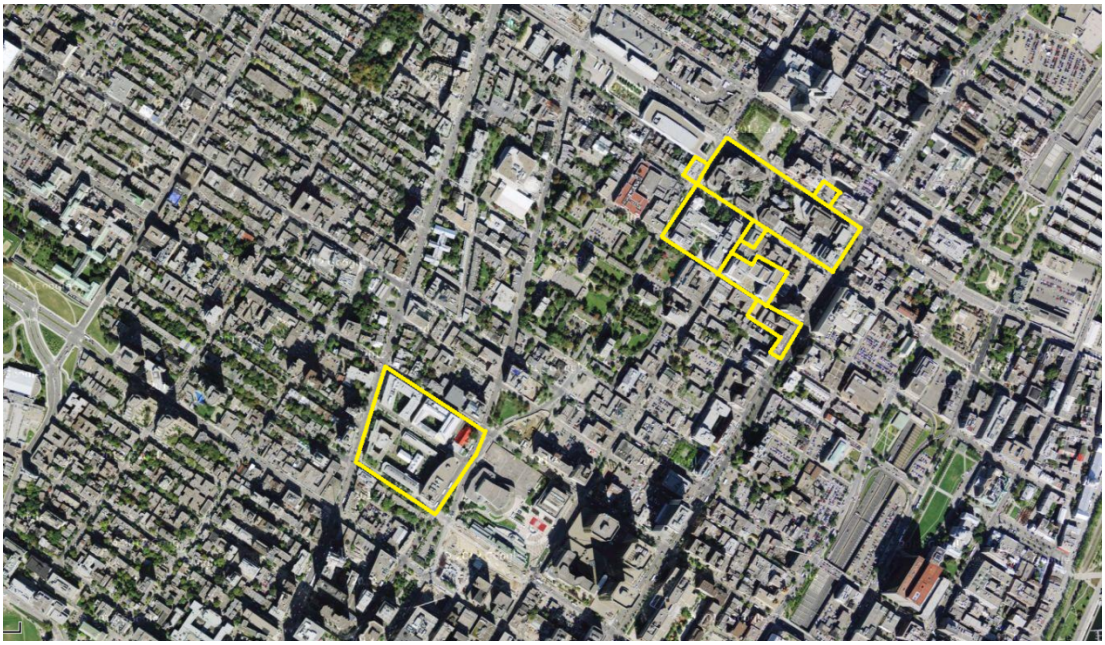

1.2 Modèle d'universités ouvertes en partie sur la trame urbaine

Exemple : Université de Montréal

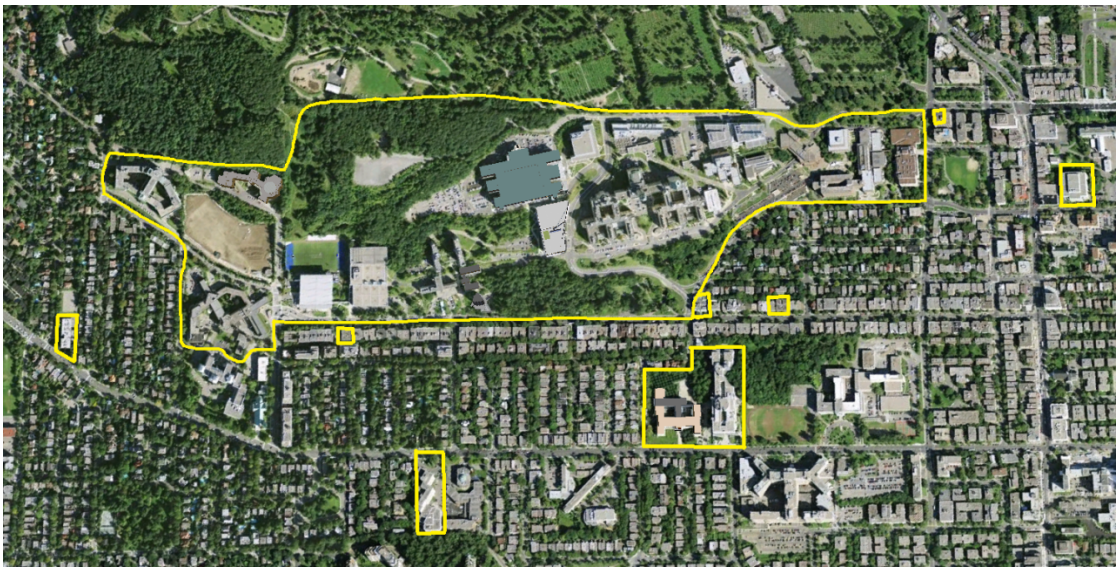

1. 3 Modèle d'universités coupés en majeure partie du tissu urbain

Exemple : Université Laval

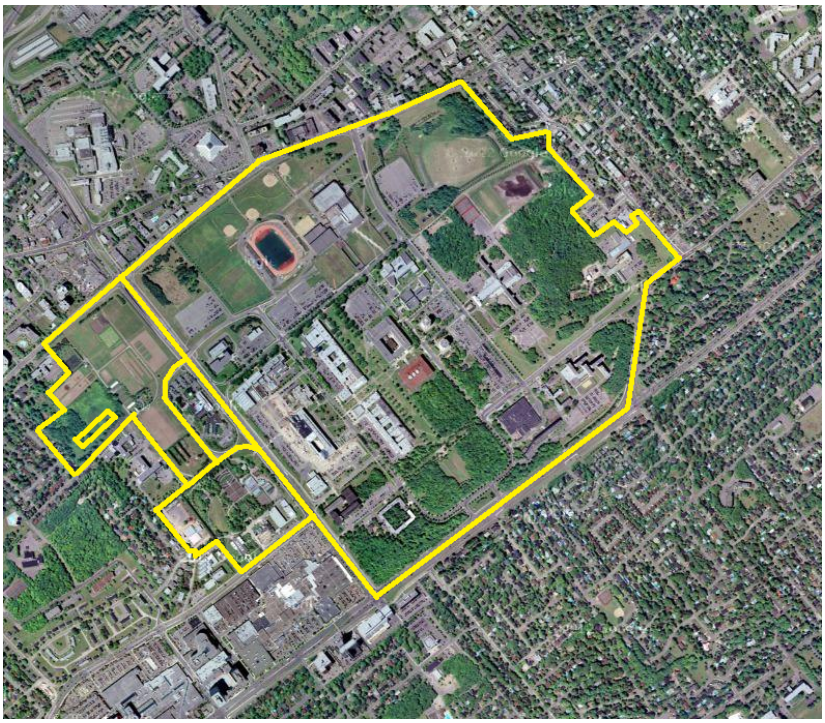

1. 4 Modèle d'universités en périphérie d'une zone urbaine

Exemple : Université de Sherbrooke

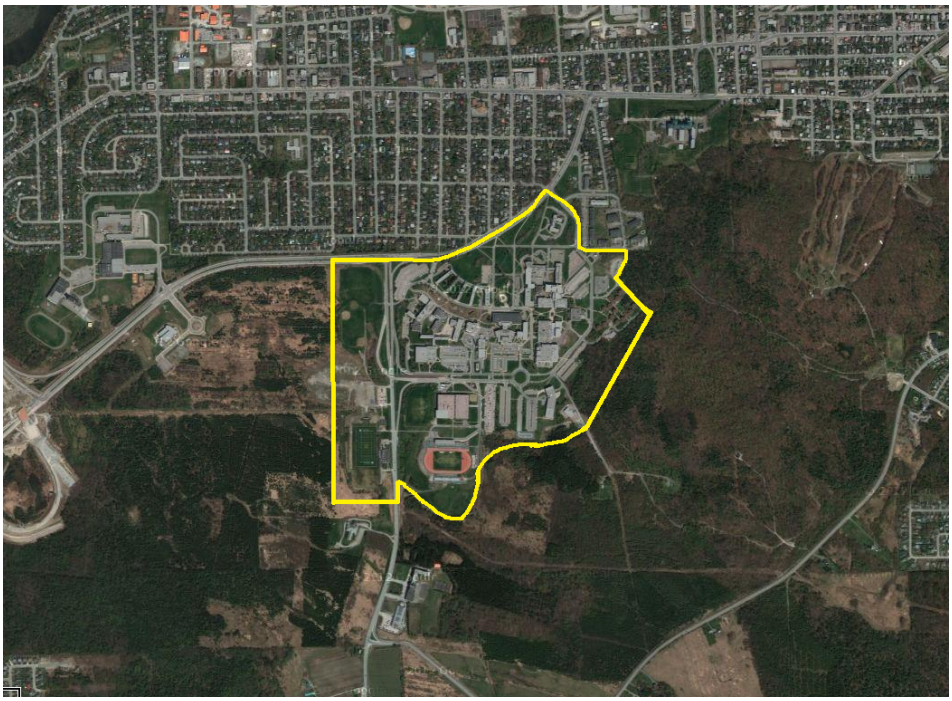

Annexe 2 – Atlas des universités du Québec

1. Campus se confondant avec la trame urbaine

1.1 Université Concordia

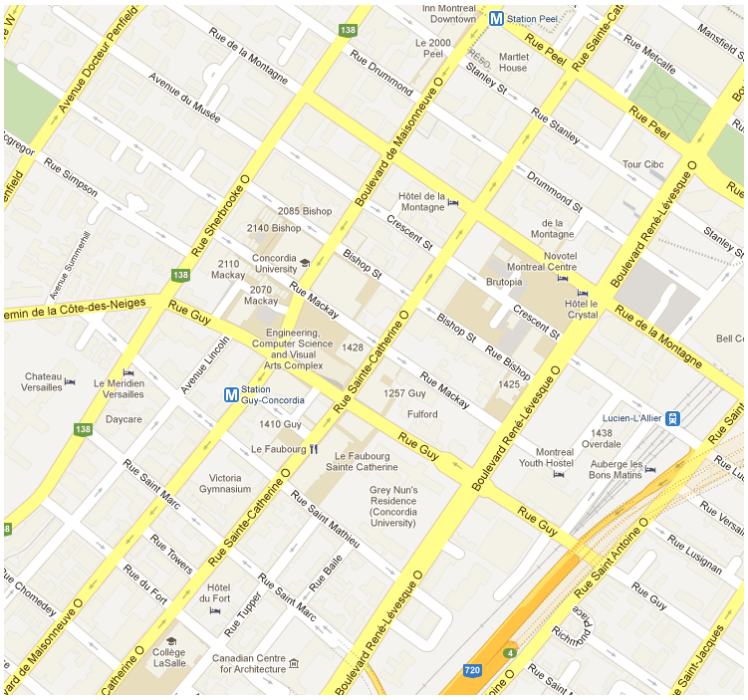

1.2 Université McGILL

1.3 Université du Québec à Montréal (UQAM)

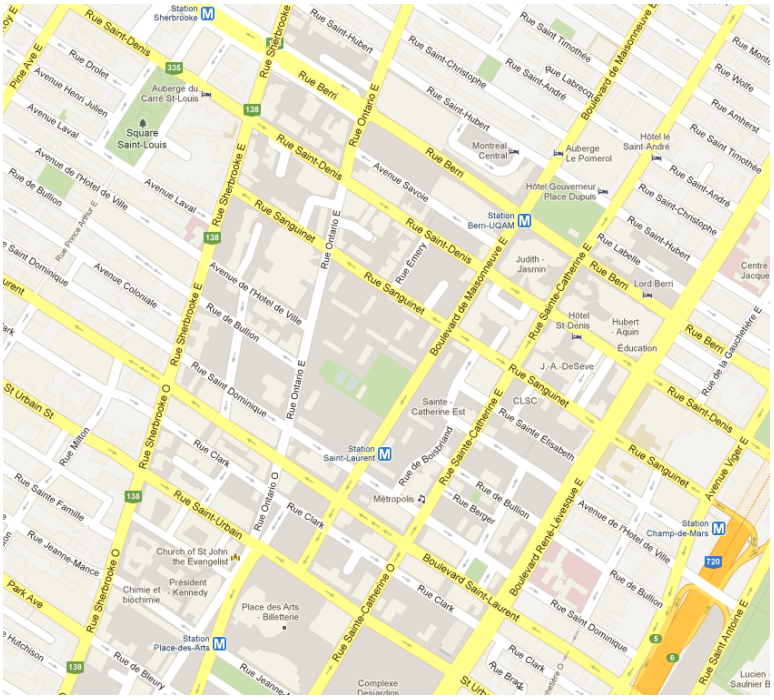

2. Campus ouverts en partie sur la trame urbaine

2.1 Université de Montréal

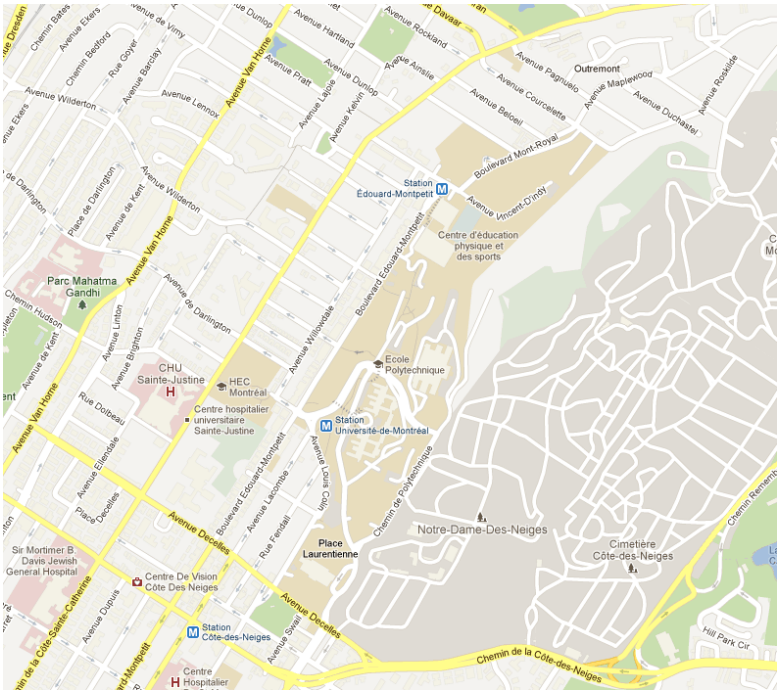

3. Campus coupés en majeure partie de la trame urbaine

3.1 Université Laval

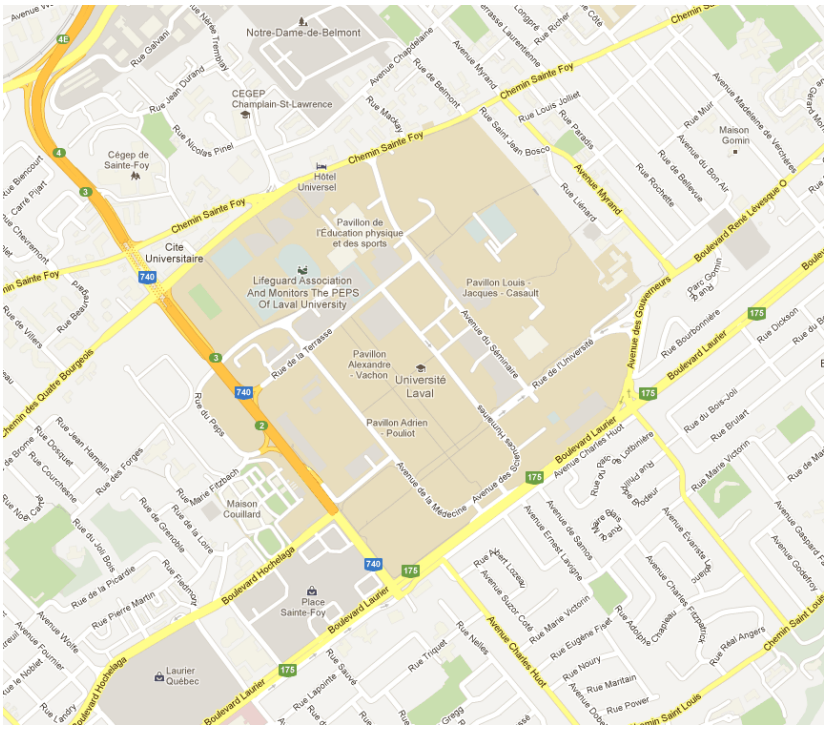

3.2 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

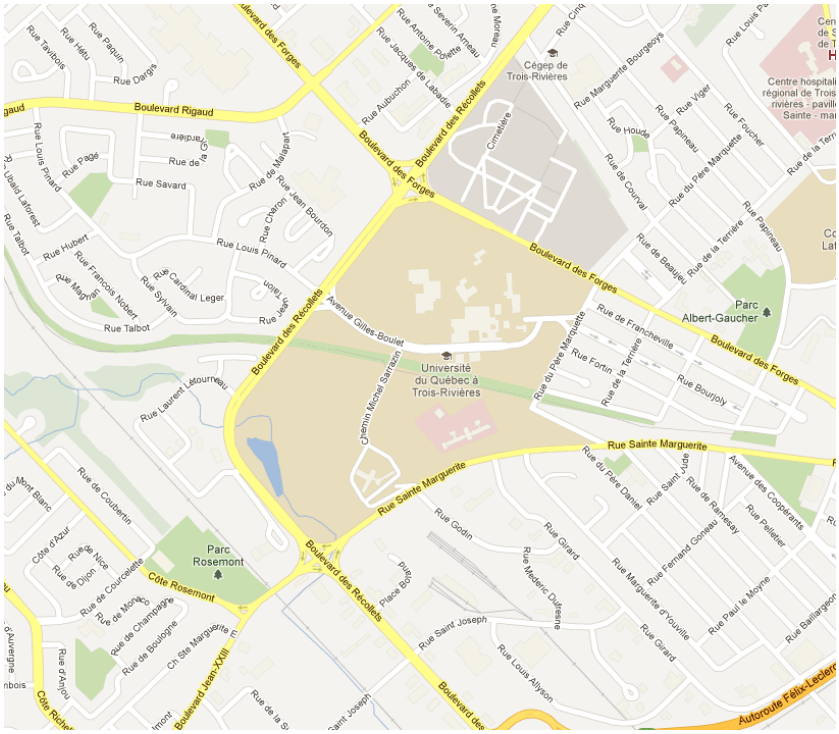

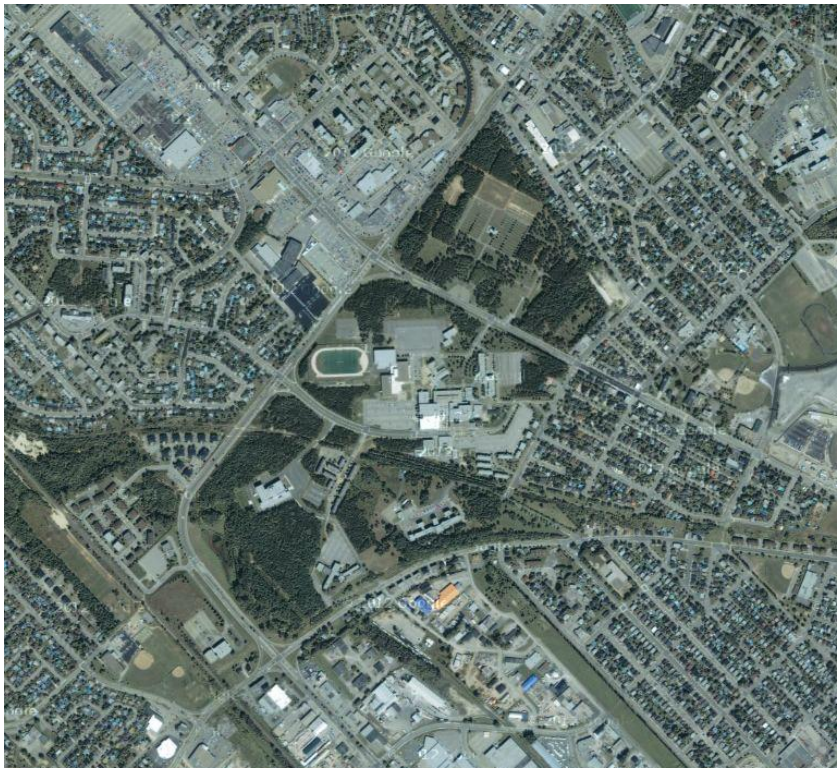

3.3 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

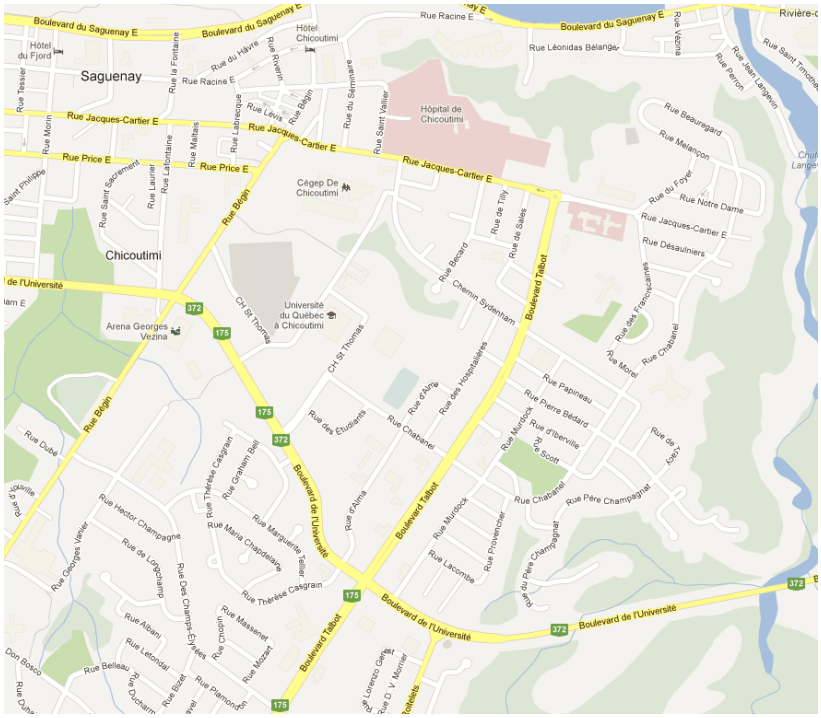

4. Campus en périphérie d’une zone urbaine

4.1 Université Bishop

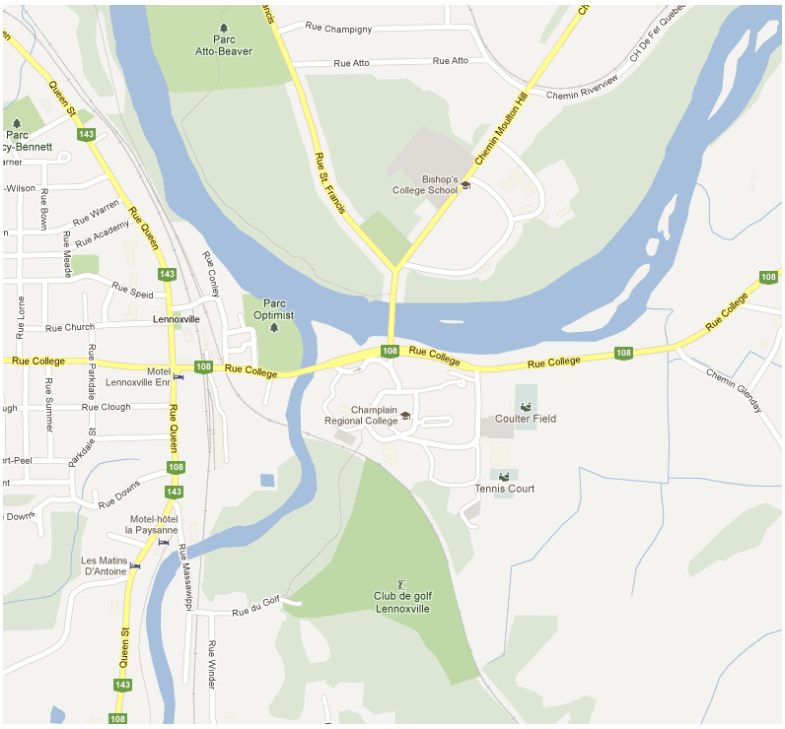
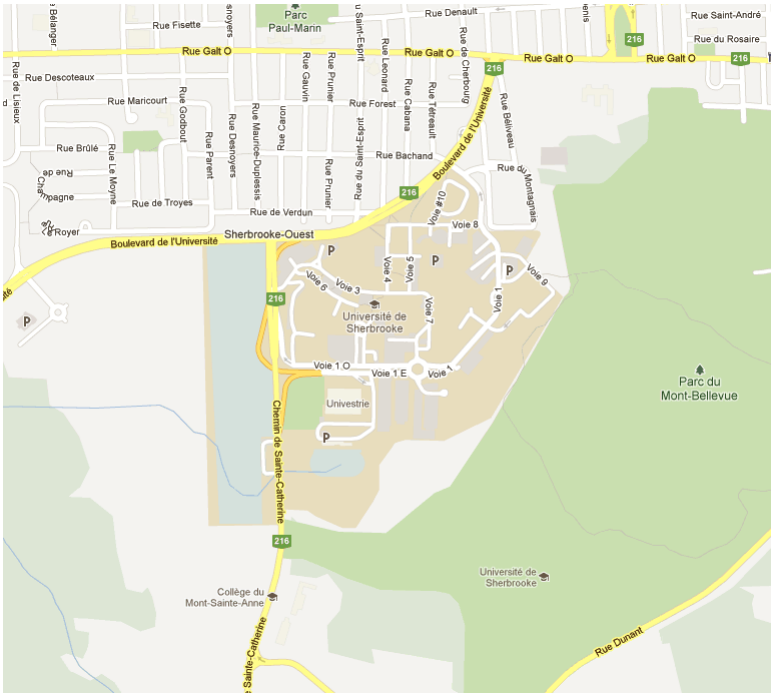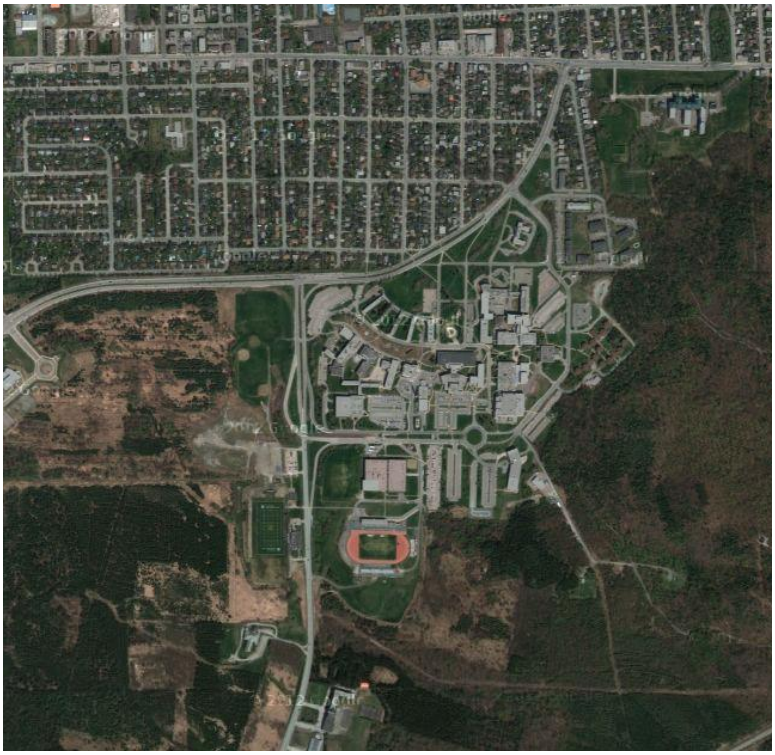
4.2 Université de Sherbrooke